Kit Infos

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

FÉLICIA

FÉDÉRATION POUR LA LIBERTÉ DU CHOIX DE L'INSTRUCTION ET DES APPRENTISSAGES

SOMMAIRE



1. Présentation

2. Quelle différence avec le projet éducatif ?

3. Socle, cycles et attendus de fin de cycle

1. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture
2. Décomposition des cycles
3. Les domaines de compétences

4. Contenu du dossier pédagogique

1. Présentation de l'enfant, de sa famille et du lieu d'instruction
2. Démarches et méthodes pédagogiques
3. Ressources et supports
4. L'organisation du temps de l'enfant
5. Quelques pistes de réflexion
6. En résumé

1. Présentation



Ce kit “Dossier pédagogique” vous fournira les éléments d’information pour qui vous permettront d’élaborer un dossier qui mettra en valeur votre instruction et votre pédagogie, et qui démontrera qu'elle sont adaptées à votre enfant.

ATTENTION : ce kit d’information n’est en aucun cas *un dossier type à remplir. Nous mettons uniquement à votre disposition les infos légales et les supports déjà existants sur lesquels vous pouvez vous appuyer pour finaliser votre dossier.*

Lors du contrôle pédagogique annuel de l'instruction en famille, vous serez amenés à échanger avec votre inspecteur et/ou votre inspectrice pour présenter vos choix éducatifs ainsi que vos méthodes et supports pédagogiques retenus (cf Vademecum IEF).

Les inspecteurs doivent constater qu'il y a bien instruction, avec l’objectif d'atteindre la maîtrise des différents domaines qui composent le Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture (appelé dans ce kit SCCCC) à la fin de la période d’instruction obligatoire (16 ans). Ils s’en assureront lors du contrôle, au moyen d'un entretien avec le ou les instructeurs de l'enfant (en général ses parents) et éventuellement d'exercices oraux ou écrits proposés à l'enfant.

Pour préparer cet entretien, vous pouvez rédiger un dossier pédagogique. Ce dossier pédagogique n’est aucunement obligatoire. Il est cependant recommandé de l’adresser à votre interlocuteur, notamment si la progression que vous suivez diffère de celle des programmes officiels de l'Éducation nationale. Nous vous conseillons de l’envoyer au minimum quinze jours avant le contrôle. Ce kit est là pour vous aider à le rédiger.

Attention, ce dossier pédagogique est différent du projet éducatif, qui lui, est obligatoire lors de la demande d'instruction en famille pour motif 4.

2. Quelle différence avec le projet éducatif ?



Le PROJET ÉDUCATIF est un document à joindre à la demande d'autorisation pour faire l'IEF pour le motif 4 "situation propre à l'enfant". Il est obligatoire.
Il présente ce que la famille prévoit de mettre en place pour accompagner l'enfant dans son instruction.

Le DOSSIER PÉDAGOGIQUE est un document facultatif qui peut permettre de faciliter les échanges avec votre interlocuteur, de lui donner suffisamment d'informations pour un contrôle adapté à vos pratiques pédagogiques.

Vous laissez également une trace de votre analyse personnelle dans le dossier de votre enfant.

Le dossier pédagogique est ainsi davantage une photographie de votre IEF relatant la progression et/ou les acquis et connaissances de l'enfant, mis en rapport avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.



DEMANDE AUTORISATION = Projet éducatif
Explique le projet prévu



CONTRÔLE PÉDAGOGIQUE = Dossier pédagogique
Constate ce qui a été fait

3. Socle, cycles et attendus de fin de cycle



1. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Le dossier pédagogique peut permettre de mettre en valeur une progression dans l'acquisition des connaissances et les compétences de l'enfant dans chaque domaine du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. (Voir section "quel contrôle pédagogique" du site du service public).

Il identifie les connaissances et compétences qui doivent être acquises à l'issue de l'instruction obligatoire à 16 ans. (Lien EN)

L'Éducation nationale a découpé les objectifs du socle en 5 domaines de compétences et scindé la période d'instruction en cycles.

En IEF, les parents instructeurs n'ont aucune obligation de respecter les programmes de l'Éducation nationale. Lors des contrôles, l'inspecteur se référera certainement aux attendus de fin de cycle pour constater la bonne progression devant permettre la maîtrise progressive du socle commun.

Comme le souligne le vademecum IEF page 19 "*il ne faut pas y avoir une obligation de résultat, mais un outil de dialogue pédagogique avec la famille*". Ces attendus de fin de cycle permettent aux personnes qui contrôlent et aux parents-instructeurs eux-mêmes de disposer de bases de discussions communes pour évaluer la progression des acquisitions. (Cet extrait du vademecum n'est toutefois pas un texte de loi : il s'agit de consignes données aux personnels en charge des contrôles).

Pour tout savoir sur les contrôles de l'instruction en famille, téléchargez notre mémo des contrôles sur notre site. (La version actuelle se base sur les textes et la circulaire de 2017 ; une mise à jour sera réalisée dès la sortie de la nouvelle circulaire mais peu de changements sont à prévoir).

Votre enfant est soumis à la maîtrise progressive de ce socle.
Nous vous conseillons donc de l'étudier en détail et de bien le connaître pour pouvoir argumenter avec vos interlocuteurs lors de l'inspection.

3. Socle, cycles et attendus de fin de cycle

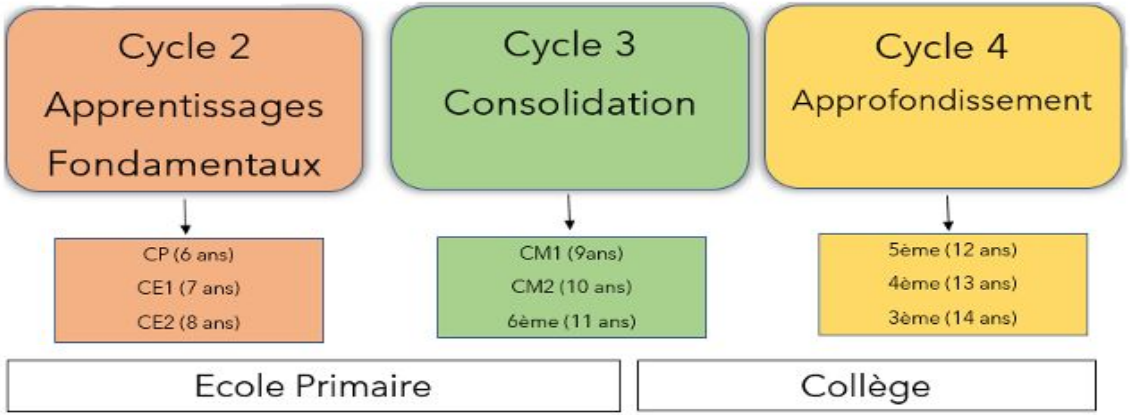


2. Décomposition des cycles

Le socle commun est décomposé en 3 cycles de 3 ans chacun.
(Vous entendrez parler du cycle 1 correspondant aux classes maternelles. Un programme de l'Éducation nationale y est associé ; vous n’êtes cependant pas soumis au suivi de ces programmes et le socle commun commence à 6 ans)

En IEF, vous n’êtes en aucun cas tenus de suivre le programme de l'Éducation nationale par classe d’âge.
Art 131-10 Code de l’Éducation

Nous vous conseillons toutefois de bien connaître les cycles, car votre inspecteur s’y réfèrera sans doute pour discuter et constater la progression de votre enfant.



L’âge indiqué est l’âge que l’enfant doit atteindre dans l’année.
Un enfant né en 2019 entre en PS en septembre 2022, qu’il soit né en janvier ou en décembre.

3. Socle, cycles et attendus de fin de cycle



3. Les domaines de compétences

Pour chaque cycle, l'Éducation nationale fixe des objectifs dans chacun des domaines découpés en années.
Les matières traditionnelles (mathématiques, français, histoire…) peuvent correspondre à des attendus dans un ou plusieurs domaines.

Le domaine 1 (langages mathématiques) par exemple comprend des mathématiques, mais le domaine 4 (démarche scientifique, résolution de problèmes) également.

C'est pour cette raison qu'en IEF il est important de raisonner par domaines du socle et attendus de cycles et non par matières. Nous vous invitons à le rappeler à vos inspecteurs.

Retrouvez la description des 5 domaines à la page suivante.

Vous pouvez retrouver les tableaux des attendus de fin de cycle détaillés par domaine de compétence, téléchargeables et remplissables, sur le site instructionenfamille.org

Domaine 1

Les langages pour penser et communiquer

Comprendre et s'exprimer en utilisant 4 types de langage.

- Langue française orale et écrite
- Langue vivante étrangère ou régionale
- Langages mathématiques, scientifiques ou informatiques
- Langages des arts et du corps

Domaine 2

Les méthodes et outils pour apprendre

Apprendre à apprendre, seul ou collectivement, en classe ou en dehors.

- Organisation du travail personnel
- Coopération et réalisation de projets
- Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information
- Outils numériques pour échanger et communiquer

Domaine 3

La formation de la personne et du citoyen

Transmettre les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution.

- Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres
- La règle et le droit
- Réflexion et discernement
- Responsabilités, sens de l'engagement et de l'initiative

Domaine 4

Les systèmes naturels et les systèmes techniques

Donner à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique.

- Démarches scientifiques
- Conception, création, réalisation
- Responsabilités individuelles et collectives

Domaine 5

Les représentations du monde et l'activité humaine

Développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique.

- L'espace et le temps
- Organisation et représentations du monde
- Invention, élaboration et production

4. Contenu du dossier pédagogique



Les éléments cités dans les pages suivantes peuvent être présentés dans des chronologies différentes selon votre approche pédagogique et votre situation.

Tout ce que vous écrirez restera dans le dossier de votre enfant.

1. Présentation de l'enfant, de sa famille et du lieu d'instruction

Vous pouvez commencer par rédiger :

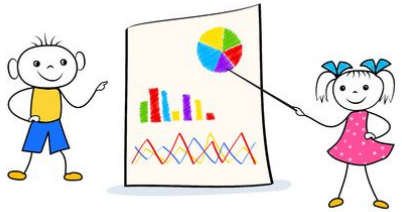
- une présentation de la famille, de l'enfant et du choix de l'IEF.
  Il n'y a cependant aucune obligation à communiquer des informations sur votre vie privée ou sur l'état médical de votre enfant.

- une présentation du ou des lieux où se déroule l'instruction (pièce dédiée, salon, extérieur, mix, etc.)

- une présentation des activités extérieures, associations, clubs… qui font partie intégrante de l'instruction en IEF

4. Contenu du dossier pédagogique

2. Démarches et méthodes pédagogiques



Au vu de l'objectif de l'acquisition du socle commun, du découpage en cycles et des attendus associés, le dossier doit détailler les démarches et les méthodes pédagogiques qui sont mises en œuvre et en quoi elles sont adaptées aux besoins, rythmes et capacités de l'enfant, à sa situation propre.

- Les méthodes et pédagogies à détailler : suivi annuel du programme de l'EN avec horaires et planning plus ou moins fixes / CNED / cours par correspondance / apprentissages libres et autonomes non déterminés par l'adulte / approche mixte avec suivi ou non des programmes et d'un planning suivant le contexte / pédagogie alternative (Montessori, Freinet, Steiner, Mason, ou autres).

- La progression et/ou les acquisitions : il s'agit de préciser où en est l'enfant "aujourd'hui" dans chaque domaine du socle commun. Les attendus de fin de cycle peuvent donc être un guide afin de définir la progressivité dans les apprentissages.

  Vous pouvez utiliser les tableaux de cycles pour faciliter la rédaction de cette partie. (L'enfant peut avoir acquis des compétences dans le cycle supérieur à celui de son âge et, par ailleurs, ne pas avoir acquis des compétences du cycle inférieur. L'enjeu est alors d'expliquer comment toutes les compétences du SCCCC seront acquises à 16 ans. - Aucune obligation de résultat pour les attendus de fin de cycle voir vademecum IEF).

  Selon la situation, vous pouvez faire part des éventuelles difficultés de votre enfant, de manière directe ou détournée pour montrer que vous les avez identifiées. Mettez alors toujours en avant les compétences qui lui sont propres et les démarches entreprises lui permettant de progresser dans ses apprentissages.

4. Contenu du dossier pédagogique

3. Ressources et supports



Vous pouvez mentionner ce qui est utilisé pour l'instruction :

- Manuels scolaires, cahiers d'exercices, CPC…
- Livres, romans, documentaires…
- Matériel de manipulation : objets à dénombrer, à classer, système décimal…
- Matériel d'expérimentation : kits scientifiques…
- Supports numériques : logiciels, sites internet…
- Jeux éducatifs et jeux traditionnels : jeux de société, d'imitation, de construction…
- Matériel d'activité physique : motricité, balles, vélos…
- Sorties éducatives et culturelles : musée, ateliers…

Pensez à détailler le choix de ces supports en réponse aux besoins spécifiques de votre enfant : s'il a besoin de passer beaucoup par le concret / la manipulation, si ses capacités sont plutôt visuelles ou auditives par exemple, s'il est passionné par un thème qui facilite les apprentissages...

Peuvent être mentionnés également les supports utilisés par l'instructeur pour se former lui-même à différentes pédagogies, à la compréhension des apprentissages, ou l'usage des livres pédagogiques destinés aux enseignants par exemple.

4. Contenu du dossier pédagogique



4. L'organisation du temps de l'enfant

Vous pouvez préciser l'organisation du temps de l'enfant, en mentionnant le rythme et la durée des activités.

La manière la plus standard est évidemment de présenter un emploi du temps comme cela est fait à l'école, en y indiquant les matières abordées chaque jour, et le temps prévu.

Mais certaines familles s'organisent différemment, du fait de l'âge de l'enfant (ex : en maternelle il est moins opportun de parler d'emploi du temps avec des matières bien distinctes), de ses spécificités (ex : avec des troubles de l'attention des séances peuvent être prévues mais réalisées au moment opportun dans la journée), des choix pédagogiques (ex : un travail par projet n'a aucun besoin d'être traité par matière dissociée chaque jour)...

L'important est surtout de savoir expliquer vos choix.

4. Contenu du dossier pédagogique



5. Quelques pistes de réflexion

- Le dossier pédagogique doit être personnalisé
- Le sujet est l'instruction délivrée à votre enfant et non votre vie privée
- Une orthographe et une syntaxe soignée sont nécessaires pour montrer votre sérieux
- Un document lisible est un document en plusieurs parties bien identifiées
- En IEF, le référentiel est le socle commun, ses domaines, ses cycles, et non les matières académiques des programmes de l'Éducation nationale
- Restez cohérent avec ce que vous aviez indiqué sur votre dossier de demande d'autorisation. Vous aurez sans doute procédé à des adaptations depuis la rédaction de votre projet éducatif.

  Mettez alors en avant le fait que l'IEF vous permet justement de suivre le rythme de votre enfant et comment vous y êtes parvenus
- De manière générale, il est toujours préférable d'employer un vocabulaire simple
- Faire relire son document permet de lever les éventuelles incohérences

  (exemple : apprentissages autonomes au départ et planning avec programme dirigé en fin de dossier)

"La plus belle façon de se distinguer est de rester soi-même"

Citation d'Internaute

4. Contenu du dossier pédagogique

6. En résumé :



- Je prépare mon dossier à l'avance ;
- Je le fais relire ;
- Je le transmets par mail, courrier ou main propre ;
- J'ai indiqué que je souhaitais qu'il soit annexé au rapport que fera la DASEN ;
- Je peux demander à l'inspection académique de confirmer que mon dossier a bien été reçu.

Vous pouvez insérer les textes de lois, selon le ton que vous voulez donner, ou si vous souhaitez protéger un droit en particulier (exemple : refus de séparation, exercices adaptés à vos choix pédagogiques notamment s'ils diffèrent de la progression de l'EN).

Vous gagnerez à adopter un ton courtois mais sûr de vous et confiant, que ce soit au sujet des méthodes que vous utilisez ou de la progression de votre enfant.

FÉLICIA poursuit sa mission d’information
des acteurs de la liberté de choix d’instruction sur leurs droits.

www.federation-felicia.org